

Compte-rendu de la réunion du
Conseil d'école de St-Germain-l'Herm

Le Conseil d'École s'est réuni pour la troisième fois de l'année scolaire le **mardi 22 juin 2011** à 17h15, à l'école de St-Germain-l'Herm.

Étaient présents :

- Mme Gourgouillon, Adjointe au Maire chargée des Affaires scolaires ;
- Mme Niérat et Mme Freydier, déléguées des Parents d'élèves ;
- Mlle Faron, M. Pagnier, enseignants.

Absents excusés :

- M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale ;
- Mme Bonnette, A.T.S.E.M.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

Évaluations CE1 :

Melle Faron présente les résultats des élèves de sa classe aux évaluations nationales CE1.

Effectifs à la rentrée prochaine :

5 élèves de CM2 quittent l'école, une famille avec 2 enfants part de St-Germain. 4 PS feront leur entrée à l'école en septembre, ainsi que deux nouvelles élèves en CE2 et un en CM2.

35 élèves sont donc prévus à la rentrée de septembre 2011, le même nombre que cette année.

Le directeur se réjouit du maintien des effectifs de notre école mais s'inquiète pour les écoles du RPI St-Bonnet-le-Bourg / Doranges / St-Alyre d'Arlanc, deux enfants résidant à St-Bonnet-le-Bourg ayant obtenu l'accord de la commune de départ ainsi que celle d'arrivée, en vue de leur inscription à St-Germain l'Herm.

La répartition par niveaux dans chaque classe sera la même que cette année : maternelle-CP et CE-CM.

Piscine 2011-2012 :

L'organisation des séances de natation à la piscine d'Ambert devra être réorganisée. Les enseignants envisagent de faire bénéficier de cet enseignement les élèves de cycle 2 (G.S., C.P. et C.E.1).

Il est rappelé que cette activité obligatoire, sur le temps scolaire ne peut pas être financée avec une participation des familles.

E.N.R. :

Les enseignants ont bénéficié des dernières formations prévues.

Les enseignants dressent un bilan de la première année d'utilisation de la Classe numérique très positif.

Les matériels sont utilisés quotidiennement, et bénéficient aux deux classes.

Un nouvel outil sera utilisé à la rentrée prochaine : les boîtiers de vote. Leur fonctionnement est expliqué au Conseil d'école.

Équipement pour l'école :

Les enseignants souhaiteraient l'achat et l'installation de porte-manteaux au rez-de-chaussée pour les élèves de la classe de Melle Faron. Une demande est présentée à Mme Gourgouillon, pour un montant d'environ 130 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

À St-Germain-l'Herm, le 24 juin 2011

La Secrétaire de séance, Christelle Faron

Le Directeur, Thierry Pagnier

Copie transmise à :

Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale, Monsieur le Maire de St-Germain-l'Herm, Mesdames les déléguées des parents d'élèves, Monsieur le Délégué départemental de l'Éducation nationale, les parents d'élèves par affichage devant l'école et insertion dans le site Internet de l'école, les membres de l'Équipe enseignante.